Listen to this article

« Avec quel corps viennent-ils ? »

1 Cor. 15 : 35.

Nous avons déjà discuté de la résurrection et démontré, d’après les paroles de St. Paul, que si Dieu n’avait pas conçu le dessein de ressusciter les morts, ceux qui se sont endormis dans la mort auraient péri comme les animaux. Nous avons vu comment l’Apôtre nous donne l’assurance que Christ ressuscita d’entre les morts et qu’Il devint les Prémices de tous ceux qui se sont endormis dans la mort. Certains, il est vrai, furent réveillés de ce sommeil, mais temporairement comme par exemple la fille de Jaïrus, Lazare l’ami de Jésus et le fils de la veuve de Nain.

Cependant, aucun de ces exemples n’est considéré comme une résurrection, car il est dit que Christ est les Prémices de ceux qui sont endormis (1 Cor. 15: 20). Ces personnes qui ont été réveillées l’ont été temporairement, et elles retombèrent ensuite dans le sommeil de la mort. Elles n’eurent pas part à une pleine résurrection —*anastasis* — à un réveil en vue d’obtenir une vie parfaite, comme celle que l’œuvre rédemptrice de Jésus garantit à Adam et à tous ceux de sa race, et qui leur sera accordée, s’ils l’acceptent, sous les conditions de la Nouvelle Alliance.

Nous avons déjà eu l’occasion de démontrer d’après les Ecritures que ce n’est pas au corps, mais à l’âme, c’est-à-dire à l’être sensitif qu’est promise une résurrection, que c’était l’âme de notre Seigneur qui descendit au *shéol*, au *hades*, en subissant l’état de mort, et que Dieu Le ressuscita d’entre les morts le troisième jour. Nous avons signalé l’embarras dans lequel se trouve toute la Chrétienté en soutenant la théorie antiscripturaire selon laquelle c’est le corps qui doit ressusciter. Nous allons maintenant continuer à sonder les Ecritures, en tant que croyants dans les paroles de Christ, et à bien noter dans quels autres embarras cette erreur nous avait

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

plongés, notamment à l'égard de la résurrection de notre Rédempteur.

Les chrétiens pensent ordinairement, à propos de la mort et de la résurrection de Jésus, que Celui-ci, alors qu'Il parut mourir, ne mourut pas. Ils croient que Son être, Son âme ne pouvait pas mourir, qu'au contraire Il alla au ciel, et qu'ensuite, le troisième jour, Il revint pour prendre le corps qui avait été crucifié. Ils croient qu'Il partit au ciel avec ce corps quarante jours plus tard, qu'Il l'a toujours eu depuis lors et qu'Il l'aura pour toute l'éternité, portant la marque des clous aux mains et aux pieds, des épines sur le front et de la lance à Son côté. Quelle horrible idée

Il est étrange que nous ayons été amenés à croire, dans le passé, à une théorie si anti-scripturale et si déraisonnable Certains s'efforcent de donner une apparence favorable à cette théorie en prétendant que la chair de notre Seigneur est glorifiée et qu'elle brille. Mais son brillant ne pourrait sans doute rendre les blessures que plus visibles.

L'absurdité des théories héritées des âges de ténèbres

Nos amis Méthodistes n'ont pas encore changé leur enseignement sur ce sujet. Ils continuent de dire : « Il (Jésus) monta vers les hauteurs, prenant Son corps charnel avec Lui et tout ce qui appartenait à ce corps, et Il s'assit à la droite de Dieu ». Cette doctrine médiévale admet, avec justesse, que le corps charnel n'était pas le corps glorifié du Seigneur, et que Celui-ci, en tant qu'âme, l'emporta comme bagage. Par l'expression « et tout ce qui appartenait à ce corps », il faut sans doute entendre, les sandales de notre Seigneur, Sa canne et Ses vêtements (si vraiment Il en avait encore) que les soldats ne se partagèrent pas entre eux à Sa crucifixion. Mais nos chers amis Méthodistes, en s'exprimant ainsi, veulent être sûrs que rien n'a été laissé après Sa mort.

Cette doctrine est du même acabit que la théorie selon laquelle les saints, lorsqu'ils meurent, vont au ciel, puis, plus tard, en reviennent pour prendre leur corps « avec tout ce qui leur appartenait », avec toutes les choses encombrantes dont ils avaient été débarrassés pendant des siècles

De combien de malles de tout ce qui a appartenu au corps certains se chargeront et de quel mélange d'effets d'autres se pourvoiront, cela n'est pas spécifié. Il n'est pas

donné de détails non plus sur ce que feront ceux dont les vêtements, etc. auront été usés par d'autres dans l'intervalle. Mais nous en avons dît assez à ce sujet, si cela a pu nous aider à voir l'absurdité des théories provenant des « âges de ténèbres » et si cela nous a incités à réfléchir et à étudier la Bible sur cet important et intéressant sujet.

Que disent les Ecritures ?

La Bible nous présente ce sujet d'une manière tout à fait raisonnable, logique et harmonieuse. St. Paul déclare que *« s'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel ».* Il ne veut pas dire et ne dit pas non plus que le corps spirituel est un corps humain glorifié. Bien au contraire, Il affirme que *« la chair et le sang ne peuvent hériter le Royaume de Dieu »*, peu importe comment cette chair pourrait être glorifiée. Un être humain est tellement différent d'un être spirituel que St. Jean fut amené à dire : *« Ce que nous serons* [au moment de notre changement dans la résurrection] *n'a pas encore été manifesté* » (1 Jean 3 : 2). Et les Ecritures ne tentent même pas de nous en donner l'explication.

La Bible déclare simplement que comme nous portons maintenant l'image du terrestre, Adam, ainsi nous participerons, par le glorieux changement de la résurrection, à la nature et à la ressemblance du second Adam, notre glorieux Seigneur. Nous serons comme Lui, et nous Le verrons comme Il est. A noter que nous devons passer des conditions charnelles, de la chair et du sang, aux conditions spirituelles par la puissance de la résurrection pour Le voir tel qu'Il est. La déclaration biblique, évoquée plus haut, prouve parfaitement que notre Seigneur Jésus n'est plus chair comme Il l'était autrefois — « dans les jours de Sa chair » — Hébreux 5 : 7.

Différence entre corps spirituels et corps terrestres

Le passage de l'Ecriture faisant l'objet de notre étude attire l'attention sur la différence qui existe entre des corps célestes et des corps terrestres, et il déclare qu'ils possèdent des gloires différentes. Il nous dit que le premier Adam fut fait âme vivante, être humain, tandis que notre Rédempteur, pour s'être humilié Lui-même, pour avoir pris la nature terrestre et souffert la mort, devint le second Adam, le

Seigneur du ciel. Dans ce passage, la différence considérable qui existe entre le second Adam et le premier Adam est clairement établie. L'un était terrestre, tandis que l'autre est céleste. De même que nous portons actuellement l'image du terrestre, de même si nous sommes fidèles, nous porterons l'image céleste de notre Seigneur, du second Adam, après que nous aurons été changés à la résurrection.

Saint Paul donne un exemple de cette différence de nature en disant que nous connaissons de nombreux genres d'organismes sur le plan terrestre ou charnel, mais autre est la chair des hommes, autre celle des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. Quelque différents que soient ces organismes, ils sont tous terrestres. De même, sur le plan céleste, sur le plan spirituel, il y a une diversité d'organismes, mais ceux-ci sont tous spirituels.

Notre Père Céleste est la Tête ou le Chef de tous et il est écrit à Son sujet : *« Dieu est esprit ».* Les Chérubins, les Séraphins et aussi les anges d'un ordre inférieur sont tous des êtres spirituels; et Christ Jésus, notre Rédempteur, après avoir achevé l'œuvre de sacrifice qui Lui avait été confiée, ressuscita sur le plan spirituel, fut élevé bien au-dessus des anges, des principautés et des puissances, et s'assit à la droite de Dieu. Aussi lisons-nous : *« Or le Seigneur est l'Esprit »* (2 Cor. 3 :17). Et encore *« Ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit ».* — 1 Pierre 3 :18.

Plus nous examinons ce sujet, plus les doctrines qui nous sont venues des âges de ténèbres nous paraissent déraisonnables et anti scripturaires. Par exemple, les Ecritures nous montrent clairement que notre Rédempteur, avant de devenir homme, était un être spirituel. Elles Le désignent comme un Fils unique venu du Père, plein de grâce et de vérité (Jean 1 : 14). En abandonnant le plan spirituel d'existence pour devenir un homme, Jésus, disent les Ecritures, fit preuve d'un grand abaissement, se soumit à une grande humiliation. Est-il raisonnable de supposer que le Père Céleste ferait durer pendant toute l'éternité cette humiliation, après qu'elle aurait accompli le dessein qu'Il avait formé ? Certainement pas. Il n'agirait jamais de la sorte.

La Bible nous apprend pourquoi Jésus s'humilia en acceptant la nature humaine, en devenant « un peu moindre que les anges ». C'est parce qu'un homme avait péché

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

et qu'il fallait, d'après la Loi, que le Rédempteur se trouvât sur le même plan d'existence que celui qu'Il voulait racheter. L'Eternel l'avait ainsi tout particulièrement spécifié : « Oeil pour œil, dent pour dent, vie pour vie ». C'est pourquoi, la mort d'un ange ou de notre Seigneur dans Sa condition pré-humaine n'aurait pu effectuer le paiement pour la faute de l'homme ni ensuite délivrer la race condamnée. Aussi lisons-nous encore : *« Tu m'as formé un corps » « pour la passion de la mort ».* — Hébreux 10 : 5 ; 2 : 9.

Dieu l'a hautement élevé

Personne ne contestera que les versets précités s'appliquent exclusivement aux expériences par lesquelles passa notre Seigneur pendant les années de Sa vie terrestre, conformément à ce qui est écrit « ***Etant riche, il a vécu dans la pauvreté pour vous, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis*** » (2 Cor. 8: 9). Il est certainement impensable que le Père ait conçu un Plan en vertu duquel la fidélité de notre Rédempteur, dans l'accomplissement de la rédemption de l'homme, Lui coûterait une pauvreté, une humiliation et une dégradation éternelles, et Lui vaudrait de vivre sur un plan d'existence un peu moindre que celui des anges, tandis que les membres de l'Eglise seraient enrichis, accéderaient à une condition spirituelle bien supérieure à celle des anges et seraient faits « participants de la nature divine ». — 2 Pierre 1 : 4.

Au contraire, le même Apôtre qui, précisément, nous parle de l'humiliation de notre Seigneur va jusqu'à dire que la fidélité de Christ Jésus comme homme, aboutit à la mort, même à la mort de la croix. Puis il ajoute que le Père Céleste est fidèle et qu'Il ne laissa pas Son Fils sur un plan d'existence inférieur. *« C'est pourquoi aussi »,* dit l'Apôtre *« Dieu L'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom »* (Phil. 2 : 9). Cette déclaration s'accorde avec les paroles que notre Seigneur adressa au Père dans Sa prière. Une joie Lui avait été proposée par le Père ; cette joie, ce fut celle de plaire au Père, d'apporter une bénédiction à l'humanité, et aussi celle d'être élevé en récompense spéciale de Son obéissance.

Mais le Rédempteur, passant sur les promesses qui Lui avaient été faites de recevoir, en récompense de Sa fidélité, une gloire plus grande que celle qu'Il avait connue, pria simplement le Père en ces termes : « *Père, glorifie-moi auprès de toi-*

même de la gloire que j'avais auprès de toi, avant que le monde fût ». Dans Son humilité, Il ne demanda pas de récompense. Il ne dit pas dans Sa prière : Père, souviens-toi que tu m'as promis d'être élevé à une gloire plus grande que celle que j'avais auparavant. Non, Il était très heureux de servir le Père en accomplissant Ses plans et Ses desseins, et Il serait satisfait de reprendre Sa position première dans la gloire qu'Il avait laissée afin de devenir pauvre et de prendre la nature humaine pour l'amour de nous Et que dit le Père Céleste en réponse à cette prière ? Oh, nous nous souvenons de ces paroles de l'Eternel *: « Je t'ai glorifié, et je te glorifierai encore »*, ce qui voulait dire qu'une gloire plus grande encore que celle dont Il jouissait avant d'être fait chair Lui était réservée.

Jésus apparut et disparut

Deux espèces de difficultés se présentent pour comprendre comment Jésus put apparaître et disparaître. L'une peut être résolue, l'autre ne peut pas l'être. Celle qui est insoluble l'est pour l'homme naturel, non régénéré, lorsqu'il cherche par son propre raisonnement à comprendre ce sujet. Il le trouve aussi impossible à comprendre que d'autres faits relatés dans la Parole divine. Saint Paul en donne la raison, en disant : *« L'homme naturel n'accueille point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu ; car elles sont pour lui une folie et il ne peut les comprendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge* » (1 Cor. 2 : 14). L'Apôtre nous dit encore que tous les hommes sont naturels, non régénérés, à l'exception de ceux qui ont été engendrés du Saint Esprit. Tous les hommes naturels recevront, au moment de leur résurrection, des corps terrestres ou humains, tandis que tous les hommes spirituels, c'est-à-dire les nouvelles créatures en Christ, recevront, à leur résurrection, des corps spirituels, ainsi que Saint Paul l'explique dans le contexte (versets 36 à 50).

Par conséquent, ceux de nos lecteurs qui n'ont jamais accepté Christ, et qui n'ont jamais fait une pleine consécration de leur tout au Seigneur pour devenir Ses disciples, pour marcher sur Ses traces, peuvent être sûrs qu'ils n'ont pas été engendrés du Saint Esprit (parce que c'est seulement à de telles conditions que l'on peut être engendré de l'Esprit). A ces lecteurs, donc, nous demandons de prêter attention à ce que nous disons, de le retenir, s'ils le désirent, provisoirement, c'est-à-dire jusqu'au moment où, sous la Providence divine, ils seront engendrés du

Saint-Esprit et capables dès lors de comprendre des choses spirituelles comme celles que nous exposons.

Une autre classe de personnes qui éprouvent des difficultés pour comprendre le sujet de la résurrection, c'est les engendrés de l'Esprit dont le raisonnement a été embrouillé par la déclaration des crédo concernant la résurrection du corps. Il est difficile de se défaire de l'erreur. Lorsque nous visitâmes certains pays et que nous remarquâmes quelle emprise la superstition avait sur les païens, nous nous sommes dit en nous-mêmes :Il semble bien que nous Chrétiens, nous éprouvons autant de difficultés à nous défaire de nos erreurs que les païens à se débarrasser des leurs.

Les non consacrés ne peuvent pas comprendre les problèmes spirituels

Pour en venir à la question de savoir ce qui doit ressusciter nous noterons le fait que notre Seigneur apparut à Ses disciples dans un corps de chair et qu'Il leur montra la marque des clous dans Ses mains et le trou fait à Son côté par la lance. Mais nous manquâmes peut-être de voir dans le passé qu'Il n'apparut que deux fois de cette manière, et seulement pendant quelques instants. Ces autres apparitions, qui furent au nombre de huit ou neuf, pendant les quarante jours qui suivirent Sa résurrection, étaient également très brèves. Au cours de ces apparitions, notre Seigneur se montra dans des corps différents : une fois comme jardinier, une autre fois comme voyageur, une autre fois encore près de la mer comme étranger. A Saul de Tarse, Il apparut comme être spirituel, plus brillant que les anges, resplendissant d'un éclat surpassant celui du soleil en plein midi (Actes 26 : 13). Nous ne remarquâmes pas que ces apparitions, si elles étaient réunies, n'excéderaient sans doute pas une durée de quatre heures pendant tous ces quarante jours que notre Seigneur passa parmi Ses disciples, après Sa résurrection et avant Son ascension. Nous n'étions pas des étudiants exigeants lorsque nous ne remarquâmes pas ces choses et que nous oubliâmes de nous demander pourquoi elles étaient ainsi.

Maintenant nous voyons plus distinctement pourquoi notre Seigneur agit comme Il le fit. Ses disciples étaient alors des hommes naturels et ne pouvaient pas, par conséquent, apprécier les choses spirituelles. Bien plus, ils ne pouvaient pas recevoir le Saint Esprit qui devait les guider avant que notre Seigneur eût monté au

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

ciel, avant qu'Il comparût devant la face du Père pour les membres de Son Eglise, pour faire réparation de leurs péchés et pour les rendre acceptables comme Ses cohéritiers. Si Jésus, avant cela, n'était pas resté sur la terre pendant quarante jours, s'Il était monté immédiatement au ciel, Ses disciples encore accablés et déconcertés par les récents événements, n'auraient eu aucune preuve de Sa résurrection. Ils auraient trouvé impossible le fait d'aller annoncer au peuple que Jésus est ressuscité d'entre les morts, sans en avoir la preuve.

Et même si Jésus leur était apparu comme à Saul de Tarse, brillant d'un éclat supérieur à celui du soleil, ils n'auraient été ni convaincus ni satisfaits. Ils auraient pu dire : « C'est là un phénomène extraordinaire, mais pouvons-nous être assurés qu'il a quelque rapport avec la vie et la mort de Jésus? Avec Saul de Tarse, les choses étaient différentes. Il avait besoin de quelque chose pour le secouer et le tirer de son engourdissement et pour lui enseigner, ainsi qu'à d'autres par son moyen, que le Seigneur n'est plus un homme, mais « l'Esprit ». D'ailleurs, certains des disciples qui croyaient déjà étaient en mesure de donner à Saul de Tarse des preuves de la résurrection et de l'ascension de Jésus en lui disant ce qu'ils savaient à ce sujet.

Il n'y a dans la Bible aucun enseignement insensé relatif a la résurrection

Le Seigneur adopta le moyen le plus raisonnable pour aider Ses disciples à comprendre qu'Il n'était plus mort — étant ressuscité d'entre les morts — qu'Il n'était plus un être humain, mais qu'étant glorifié, Il était devenu un être spirituel. Ces deux témoignages (qu'Il n'était plus un être humain, mais un être spirituel) étaient nécessaires aux disciples, et ils leur furent donnés en même temps.

Même quand, à l'occasion, notre Seigneur apparaissait dans un corps semblable à celui qu'Il avait lorsqu'Il fut crucifié, Il veillait à ce que cette manifestation eût lieu dans de telles conditions, qu'elle fût une preuve positive qu'Il était devenu un Etre spirituel. Il entrait dans la pièce où se trouvaient Ses disciples, tandis que la porte demeurait fermée ; et après avoir échangé quelques paroles avec eux, il disparaissait de devant eux comme aucun être humain ne pouvait le faire, et comme Il ne le fit jamais durant Sa carrière terrestre. Que les Apôtres aient compris ce dont il s'agissait, cela ne fait pas de doute, car les arguments exposés sur ce

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

sujet par Saint Paul dans notre texte et son contexte le prouvent. Il n’y a pas, dans la Bible, d’enseignement insensé comme celui d’après lequel Jésus possèderait dans le ciel un corps charnel. Cet enseignement erroné,

Qu’on retrouve dans tous nos credo et dans nos recueils de cantiques, a été préparé pour nous par nos ancêtres bien intentionnés mais induits en erreur, qui brûlaient sur le bûcher ceux d’entre eux-mêmes qui ne l’acceptaient pas assez rapidement.

W. T. 5025 – 1912

Copyright © Association des Etudiants de la Bible